

Rapport d'activité et Rapport Financier 2022

2022

La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

www.lapasserelle52.fr

03.25.32.65.42

association@lapasserelle52.fr



Contenu

Le Rapport Moral	3
Le Rapport d'Activité	8
Le Rapport Financier	19
Les Annexes	28
Le Glossaire	49

Assemblée Générale du 21 juin 2022

Rapport Moral

Rédaction :

Duvernier O.

2022

La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

www.lapasserelle52.fr

03.25.32.65.42

association@lapasserele52.fr



Tout d'abord je tiens à remercier chacun de vous pour sa présence aujourd'hui à notre Assemblée Générale dans nos locaux enfin rénovés qui répondent mieux aux conditions d'un accueil de jour de qualité et aux conditions de travail des personnes présentes sur le site.

Nous vous proposons l'ordre du jour suivant :

1 : **La présentation du rapport d'activité**

2 : **Rapport moral**

3 : **Rapport de gestion sur** les comptes de l'exercice clos

4 : **Rapport du commissaire aux comptes** sur les comptes de l'exercice et sur les opérations visées à l'article L.612-5 du code du commerce et quitus

5 : **Approbation de ces rapports**, examen des comptes annuels

6 : **Affectation du résultat**

7 : **Montant des cotisations**

8 : **Renouvellement des membres**

9 : **Questions diverses**

Le Rapport d'activité pour l'année 2022

Il vous a été proposé une présentation du rapport d'activité sous forme de différents ateliers et lieux. Le but de cette présentation était de visiter les lieux complètement rénovés et surtout de mieux comprendre le travail effectué par l'équipe socio-éducative, ainsi que celui des intervenants sociaux du SIAO/115, cellule d'écoute, d'évaluation et d'orientation qui gère également la Maraude en hiver.

Juste un rappel : En 2022 ils étaient 3 salariés sur l'accueil de jour. Sur le pôle SIAO/115, il y avait en 2022, 5 salariées et nous venons d'accueillir tout récemment une sixième personne. Avec la présence de Sonia, Chantal et Nathalie, respectivement psycho praticienne, infirmière et comptable, le nombre de salariés se monte aujourd'hui à 13 personnes, chiffre qui traduit l'activité grandissante de la Passerelle. En conséquence de cette augmentation, l'espace bureau à l'étage devient trop restreint et demande une logistique d'occupation constante.

Rapport moral

Les missions de la Passerelle restent inchangées :

Etre au service des plus précaires localement avec l'Accueil de Jour

Etre au service de personnes qui se trouvent sans logement grâce au SIAO/115

Etre un veilleur social et apporter notre plaidoyer auprès des pouvoirs publics en repérant les manques ou défaillances dans les dispositifs d'accès aux droits des personnes

Cette année, toute l'équipe salariées et la direction vous ont proposé une présentation des différentes missions de notre Association à travers des ateliers-rencontres pour une approche plus concrète. Vous avez pu constater combien ses missions sont variées et exigent un investissement et une adaptation des professionnels, bénévoles et personnes accueillies.

Avec des chiffres à retenir : 250 passages sur l'accueil de jour dont 100 personnes nouvelles et 2482 appels reçus avec 53% des personnes à la rue au moment de leur appel sans compter la gestion d'hébergement des réfugiés ukrainiens qu'il a fallu absorber dans l'urgence. **Nous faisons tous le constat que** les chiffres sur l'Accueil de Jour, la maraude et le SIAO/115 sont en constante augmentation depuis 2022. Cependant il est difficile d'analyser ces chiffres qui peuvent être mis sur le compte des locaux plus attrayants, une meilleure dynamique des différents intervenants, ou simplement un contexte social plus difficile.

Quels sont les changements notoires observés en 2022 sur les différents services de l'Association ?

La réintégration des locaux rénovés en aout 2022 a donné un nouveau souffle à l'accueil de jour ; en effet, la disposition du lieu a été réfléchi et discutée en équipe, ce qui a permis de revisiter nos façons d'accueillir les personnes et nos objectifs. La salle de convivialité a ainsi été partagée en 6 pôles : avec en particulier, un espace cosy, un espace informatique et différents lieux où se poser seul ou à plusieurs. Tous ces lieux sont autant d'espace qui permettent à chacun de choisir celui qui lui convient selon son humeur.

Notre objectif était de s'y sentir comme à la maison et d'en faire un lieu de vie. Le passage dans la maison (cabinet médical) de Mr le Docteur Batier d'avril à début juillet 2022 qu'il nous a gracieusement prêté pendant les travaux de rénovation, nous a fait prendre conscience de la qualité de vie qu'apportait ce lieu nouveau pour tous et ce nouveau concept : être dans une vraie maison.

Les propos de tous, accueillis, bénévoles et salariés allaient tous dans le même sens. « **Une maison, ce n'est pas un bureau, c'est plus chaleureux et convivial** » avec des plantes, les affiches, les cadres qui reflètent des activités organisées par tous ceux qui fréquentent la Passerelle.

Ce qui est également nouveau : rendre les jeux de société accessibles dans un meuble à portée de main et qui sont spontanément utilisés, ainsi que Kanel, notre lapin qui sait solliciter les câlins de chacun. C'est donc bien leur maison, notre maison à tous, qui a gagné en lumière, en espace de vie et en qualité d'accueil. (Parole d'accueilli : ***j'aime bien venir ici, je me sens comme à la maison***) La Passerelle n'est pas un simple « guichet », encore moins un « bureau ». C'est un lieu ouvert à tous où les mots accueil, écoute, dialogue, patience, bienveillance, respect ont tout leur sens, un lieu où on est bien, et où on a envie de revenir.

Accueil de jour : ce qui a changé en 2022

La présence de bénévoles de plus en plus nombreux (merci à eux), qui crée une synergie dynamique sur l'accueil de jour ; Les bénévoles, tous confondus apportent de réelles compétences sur le plan humain, relationnel et technique (poste informatique, remplir une feuille d'impôts, aider à faire les statistiques pour aujourd'hui par ex). Ils sont un soutien efficace à l'équipe socio-éducative. Cédric et Joseph évoquent un ménage à trois entre les bénévoles, accueillis et professionnels où chacun est force de proposition, ce qui favorise l'interconnaissance, le partage, l'apprentissage d'une meilleure communication et concertation entre tous dans le respect des règles de la maison et du projet associatif repris justement en 2022. La présence renforcée de bénévoles apporte un plus à la Passerelle et démultiplie les possibilités d'actions collective avec les personnes accueillies.

Ce qui est un plus : la pérennisation du Conseil des Accueillis

Ce Conseil des Accueillis se réunit mensuellement. Il a pour but de favoriser la responsabilité, l'autonomie, l'implication et donc l'inclusion des accueillis sur l'Accueil de jour par la prise de parole de chacun et la prise en compte de leurs idées ou propositions d'actions, comme par exemple : un repas solidaire proposé par un accueilli en novembre 2022. Ce repas a rassemblé au moins 35 personnes. 23 accueillis et 10 rencontres autour de Nicolas comme chef d'orchestre ont lieu : à un dossier pour obtenir des aides alimentaires auprès des Restos du Cœur, de la Croix Rouge et du Secours Populaire une aide financière d'Harmonie Mutuelle.

La fabrication d'un flyer pour inviter des bénéficiaires de ces associations dont 5 personnes des restos du cœur qui ont répondu positivement.

Toute l'équipe a su mener à bien la préparation d'une délicieuse paella avec bénévoles, accueillis et personnel ; et tout le monde s'est retrouvé autour d'une bonne table avec quelques membres du CA. Ce fut une vraie réussite.

Ce Conseil des Accueillis favorise vraiment une approche inclusive en terme d'intégration sociale compte tenu de la précarité de leur vie et nous commençons à en voir les fruits. Les accueillis deviennent de plus en plus actifs et acteurs à la Passerelle.

Ce qui est un plus : Le partenariat avec les établissements scolaires, du primaire au secondaire

L'objectif est de faire connaître la Passerelle, hors les circuits habituels, hors du champ social que les accueillis ont l'habitude de côtoyer et faire se rencontrer des accueillis et des jeunes, favoriser des échanges afin de rapprocher le monde des exclus de la société civile, et changer notre regard à tous.

Pour ex : 4 accueillis ont présenté la Passerelle à une classe de 5^{ème} au collège de Camille ST Saëns. Ils ont été très à l'aise pour le faire et ont répondu aux questions des élèves qui ont montré beaucoup d'intérêt.

Autre ex : le marché de Noël de l'Ecole Ste Marie auquel un bon groupe d'accueillis a pris part en fabricant un jeu en bois. Ce fut un moment spontané de partage avec des enfants autour du jeu, un moment joyeux et ludique.

Ce qui est un plus : partenariat avec d'autres Associations comme le Point Commun, FTDA

Cela s'est concrétisé par l'organisation d'un **défilé de mode en juillet 2022 à la Rochotte : la SAPE** dont vous voyez les photos encadrées dans la salle. Ce fut une vraie gageure de trouver des volontaires et de les motiver dans la durée. 14 personnes ont préparé cette journée et défilé. Cela veut dire qu'il a fallu que chacun prenne sur soi, fasse confiance, et accepte de travailler avec des personnes différentes notamment du CADA. Grâce à la coopération d'Emmaüs et de Vestiaire Service, ils ont trouvé des vêtements à leur taille. Oser changer de look, monter sur scène a été un vrai challenge. En effet, défiler devant un public d'une centaine de personnes était un sacré défi qu'ils ont relevé avec panache. Au final, ce fut un grand moment festif et convivial. Tous les participants peuvent être fiers de ce qu'ils ont fait et je leur dis **bravo !**

En conclusion, à travers les différentes actions proposées, nous constatons que les accueillis font honneur à la Passerelle par leur comportement, leur ouverture d'esprit, en allant vers autres. Ils ont conscience d'être représentatifs de l'Association et s'en montrent dignes. Ces belles expériences favorisent leur inclusion, alors qu'ils se sentent souvent en dehors de la société, voire rejetés. Par ces actions en partenariat élargi avec d'autres, la Passerelle rend possible une ouverture sur le monde extérieur qui leur permet de retisser des liens et de **redevenir visibles au monde**. A travers l'Accueil de jour, la Passerelle offre un espace de **vivre ensemble** qui vise à recréer du lien, à restaurer l'image de soi, à reprendre confiance en soi, à redonner force et audace pour ouvrir des portes que l'on pensait impossible à ouvrir ;

La Passerelle est un lieu d'apprentissage pour mieux vivre, car elle prend en compte la responsabilité de chacun, sa valorisation, son autonomie avec le projet de faciliter son réintégration dans notre société qui en laisse tant sur le bord de la route. **C'est une structure qui allie des compétences professionnelles et des compétences humaines**. Tout ceci est possible grâce à tous ceux qui œuvrent sur le convivial, avec toujours autant d'enthousiasme et de bienveillance. Je remercie chacun, bénévoles, accueillis et tous les professionnels, avec une attention plus particulière à l'égard de Joseph et Cédric et Gladys qui vient de nous quitter. Je remercie chacun d'autant que la charge de travail est allée en augmentant (voir les chiffres)

SIAO/115 : ce qui a changé en 2022 (Service Intégration d'accueil et d'orientation)

Je rappelle que le SIAO est une mise en réseau du dispositif d'accueil, d'hébergement, d'insertion et d'accès au logement des personnes sans abri, risquant de l'être ou mal logées.

1) Mise en place du Service Public de la rue au logement

Les missions du SIAO dans la politique du logement ont été précisées dans une **instruction ministérielle du 31 mars 2022** avec une volonté de créer un service public de la rue au logement. Cela implique une place centrale du SIAO avec la mission de travailler encore plus en partenariat avec tous les acteurs impliqués dans la politique du logement et partager la responsabilité entre tous. Depuis **octobre 2022**, le SIAO, la DDETSPP et l'ARS travaille ensemble pour mettre en œuvre cette instruction avec tous les acteurs sociaux, médicaux sociaux. Actuellement, le SIAO développe un travail en réseau ; ces évolutions exigent patience et diplomatie de la part de l'équipe pour arriver à faire bouger les habitudes et les contraintes.

Cet objectif représente une tâche ardue qui exige la mise en place de pratique commune dans les champs social, médical et médicaux-social. Trouver un logement adapté pour chacun demande souvent un long travail d'accompagnement, avec mise en confiance pour rendre le demandeur acteur de ses choix de vie. C'est déjà le travail réalisé par les professionnels de la structure (AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement) depuis quelques années maintenant qui nécessite une vraie expertise et des compétences qui s'acquièrent avec l'expérience de terrain. C'est une tâche qui nécessite beaucoup d'humilité et de patience face à ce public.

2) Réorganisation du SIAO/115

Avant même cette instruction, pour être plus efficace dans notre mission, l'équipe avait déjà réfléchi en renforçant les compétences intervenantes 115 sur le volet plus général du SIAO. Le 115 étant un outil parmi d'autres du SIAO. Désormais, les moyens sont donnés au SIAO pour réaliser un vrai travail d'écoute, d'accompagnement des personnes et ceci avec les partenaires actuels et d'autres à venir.

Ainsi, chaque intervenante SIAO-115 (Mathilde, Elodie et Gaëlle) est référente d'un public ou d'une problématique particulière : personnes étrangères, femmes victimes conjugales, personnes sous main de justice ou bénéficiant d'une mesure de protection... De même, Angélique a vu son poste recentré sur ces compétences administratives et la partie statistique. Et enfin, Blandine assure la coordination globale du dispositif. L'activité du SIAO/115 se complexifie et demande de réelles compétences d'adaptation à chaque membre de l'équipe.

Concrètement, en 2022, une forte augmentation de demandes d'hébergement des femmes (35% en 2022 contre 19% en 2021) est constatée ainsi qu'une forte demande d'hébergement par des personnes qui ne peuvent pas subvenir à leur besoins primaires (troubles du comportement et/ ou cognitifs) en raison d'une fin de prise en charge soit médicale, familiale ou sociale. Ce sont des aspects que l'on retrouve par ailleurs de plus en plus sur l'accueil de jour.

L'activité de la maraude (1 nov-31 mars) : Des constats :

Un vrai plus : c'est une équipe majoritairement bénévole dynamique de tous âges qui se compose de 24 personnes dont 1 accueilli et 3 salariés. La maraude est précieuse pour identifier et assurer le relais auprès du service 115 et de l'Accueil de Jour. Sans la maraude, de nombreuses personnes seraient sûrement restées dormir à la rue cet hiver. En effet, les maraudeurs ont fait 149 interventions auprès de 69 personnes différentes et seulement 7 personnes sont restées à la rue.

De plus ces bénévoles maraudeurs démontrent une vraie implication auprès du public et n'hésite pas à participer à des actions communes aux différents services.

Pour preuve, et qui confirme la dynamique et le désir d'inclusion au sein de toute l'équipe de la Passerelle :

Un certain nombre d'entre nous, à savoir un groupe de 12 personnes qui a mixé salariés SIAO/115, Accueil de jour, bénévoles mais aussi accueillis ont participé à une formation PSSM (premiers soins en santé mentale) avec un infirmier psychiatrique sur 2 jours en octobre 2022 ; cette formation passionnante a permis de renforcer les liens entre tous.

Profitant de la dynamique de la formation, il a été décidé de réactualiser tous ensemble notre Projet Associatif et de donner une véritable feuille de route pour tous les acteurs de la Passerelle.

Ce qui interroge aujourd'hui :

Concernant la maraude et le SIAO/115

L'absence de solution de mise à l'abri pour un certain nombre de personnes ayant un animal ou des addictions sous forme d'un accueil à bas seuil, cad avec le minimum d'exigence et de contraintes ; Une mise à l'abri ponctuelle dans un lieu chauffé, sécurisé et individualisé est un besoin récurrent depuis plusieurs années sur Chaumont.

Concernant le public Accueil de jour et SIAO/115

Le désert médical et psychiatrique de plus en plus prégnant laisse des personnes en errance sans soin, qui sont non seulement en danger pour elle mais représente aussi un danger pour la société.

Concernant la politique sociale du Service Public

Nous recevons des propositions des Services de l'état qui peuvent être perçues comme des injonctions ou des contraintes :

- tel un **poste supplémentaire** imposé pour le SIAO, qui nous a obligé à revoir notre organisation, même si au final avec le recul de cette année 2023, ce recrutement est nécessaire,
- tel qu'endiguer et absorber l'arrivée de réfugiés Ukrainiens sur un cours laps de temps en n'ayant aucune visibilité avec des directives mouvantes même si les fonds financiers n'ont pas manqué. La gestion de l'hébergement et des besoins de 1eres nécessités sur tout le département en urgence nous a obligé à revoir à nouveau notre organisation afin de répartir les tâches de façon équitable pour préserver l'équipe.
- tel la remise en cause du poste de Sonia comme psycho-praticienne par l'ARS qui nous demande de la remplacer par une psychologue, alors que son profil est parfaitement adapté à notre public.
- tel que l'absence de prime Ségur pour les administratifs et l'équipe SIAO-115 ; ce qui est profondément injuste vis-à-vis de qualité du travail fourni et incompréhensible pour tous.

Nous avons le sentiment que la politique sociale devient de plus en plus verticale, loin des besoins du terrain et qu'elle nous est imposée sans concertation.

Egalement, nous souhaitons rester maître de notre association et rester à taille humaine. Nous refusons de perdre notre âme et rester proche de notre public ce qui fait notre cœur de métier : une approche simplement humaine de la personne et de l'équipe salariée.

En conclusion : Au-delà de tous les aléas évoqués, notre Association a montré une fois de plus de réelles capacités d'adaptation et sa volonté de relever un certain nombre de défis qui n'ont pas manqués au cours de l'année écoulée. Cela n'aurait pas été possible sans l'engagement et l'adhésion de tous dans la bonne humeur, et la bienveillance. Merci pour tout le travail accompli par chacun de vous en concertation et en soutien les uns avec les autres. Je tiens à dire un grand merci à chacun, salariés, bénévoles et accueillis car chacun apporte sa pierre à l'édifice pour qu'il fasse bon vivre dans cette maison (Pour preuve, lorsqu'il y a des pâtisseries sur le convivial, il n'est pas rare qu'un accueilli propose de monter des gâteaux à l'étage : ce qui confirme qu'ils perçoivent que nous sommes tous de la même maison).

Je dirais un merci tout particulier à Céline, directrice de la Passerelle avec laquelle j'ai toujours eu du plaisir à coopérer. Sans oublier différents membres du CA ici présents. Là aussi, il a fallu faire équipe tous ensemble pour absorber de nombreuses évolutions. Comme tu le dis si bien Céline : « ici, ce n'est jamais la routine ! » Encore merci à tous pour votre belle énergie au service des plus fragiles d'entre nous !!

Il est évident que la Passerelle a connu un fort développement et beaucoup évoluée ces dernières années. Les lieux ont bien changé. Le nombre de salariés a largement augmenté, ainsi que la charge de travail. Cela n'aurait pas été possible sans le soutien indéfectible de l'Etat, lequel se traduit concrètement par des moyens financiers qui nous ont permis par exemple de rénover le convivial. Nous pouvons dire que nous nous sentons fermement soutenu par la DDETSPP dans nos projets et nous apprécions la proximité et les contacts positifs et accessibles avec les services de l'Etat. Il est en effet toujours possible de se rencontrer et de trouver un terrain d'entente. Aussi je tiens à remercier chaleureusement la DDETSPP à travers Mme Blanchard ici présente.

Nous apprécions aussi les relations de plus en plus fluides avec nos différents partenaires qui traduisent une réelle reconnaissance des compétences de notre association sur le département, même s'il y a encore du chemin à faire. Merci à tous nos partenaires et mécènes tel qu'Harmonie Mutuelle sans lesquels nous ne serions pas aussi efficaces.

Merci à tous pour votre écoute attentive.

Rapport d'activité 2022

Rédaction :

PERRET C.
CLEMENT B.
CONVERSAT G.
PAGET E.
GIRARDOT M.
RICHARD A.
MASCRE C.
KOKEL J.
GILLOT G.

2022

La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

ww.lapasserelle52.fr

03.25.32.65.42

association@lapasserele52.fr



Contenu

La Vie Associative	9
Le public Accueilli /Accompagné	10
L'accueil de jour	11
Accès aux droits	12
La permanence d'accès aux soins	13
Les animations socio-éducatives	14
L'accompagnement vers et dans le logement	15
Bien Vivre chez soi	16
La Maraude	17
Le SIAO	18

Zoom sur

Pas d'âge pour se trouver une famille de substitution	10
Un ménage à trois	11
Le non-recours et usage du numérique	12
Du bien-être et du développement personnel pour tous	13
Le conseil des accueillis	14
Les Kits AVDL	15
Sape-toi	16
Le besoin ponctue de mise à l'abri inconditionnel l'hiver	17
L'instruction du 31 mars 2022	18



2022

Ce qui a changé ...

- Réorganisation du SIAO-115 et évolution des missions des intervenantes SIAO-115
- Renforcement de l'équipe SIAO-115 avec l'embauche d'une intervenante SIAO-115 supplémentaire
- Renforcement de l'équipe bénévoles de l'accueil de jour
- Arrivée de Chantal—infirmière

Les formations

Salariés/Bénévoles/Accueillis

Dans le cadre de l'intervention sociale :

- ◇ Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)
- ◇ Prévention Addiction Accompagnement Relais Insertion (PAARI)
- ◇ Analyse de pratique
- ◇ Les conséquences des violences conjugales sur les enfants
- ◇ Logiciel SI-SIAO

Dans le cadre de professionnalisation et la vie d'équipe :

- ◇ Engagement d'une démarche VAE Educ spécialisé
- ◇ Gagner en aisance et efficacité professionnelle : mieux communiquer

Rétrospective

Légende : Vie associative— SIAO/115—Accueil de jour / AVDL- Maraude

Les Evènements marquants 2022

- Janvier** Intervention auprès des collégiens de 5ème de St Saens
Lancement des réunions multi-partenariales sur le territoire de Langres pour la prise en charge des personnes précaires
- Février** Projet en partenariat avec les Chats libres pour la fabrication d'une cabane à Chats
- Mars** Mise en place de la plateforme pour l'arrivée des premiers ukrainiens
Atelier Bien-Etre : sophrologie
- Avril** Arrivée de Mathilde au sein de l'équipe SIAO-115
Instruction du 31 03 2022 qui renforce la place et les missions du SIAO
Atelier sur la prévention des addictions avec le CSAPA
- Juin-Juillet** Défilé de SAPE avec FTDA dans le cadre de la journée organisée par le Point Commun
Déménagement de l'accueil de jour chez le Dr Batier durant les travaux
- Aout** Réintégration dans les nouveaux locaux
Arrivée de Chantal, infirmière au sein de l'équipe Socio-éducative
Ré-organisation du SIAO-115
- Septembre** Retour de congé maternité d'Angélique
Temps collégial Salariés / bénévoles / Accueillis pour la relecture du projet association et la définition de nouveaux axes de développement
- Octobre** Formation PSSM mixant salariés, accueillis et bénévoles
Repas solidaire à la Passerelle : Paella
- Novembre** Revue des modalités d'ouverture de l'accueil de jour notamment sur l'après midi
Changement de la procédure pour la fin de prise en charge des personnes sortant des dispositifs asiles
- Décembre** 1ere participation des accueillis au CRPA Haute-Marne

Constats / Difficultés Générales liées aux personnes / au contexte

- ◆ Emergence ou renforcement de nouveaux dispositifs (DASA, LHSS..)
- ◆ Augmentation des sollicitations d'un public avec des déficiences sorti des dispositifs médicaux-sociaux en rupture de soin et de liens familiaux ; Augmentation du public féminin et vieillissant
- ◆ Augmentation des bénévoles sur l'accueil de jour
- ◆ Développement d'une approche inclusive en terme d'intégration sociale des personnes en situation précaire au sein de nos missions
- ◆ Désert médical psychiatrique de plus en plus prégnant
- ◆ Politique sociale descendante et non issue des besoins identifiés sur les territoires

Orientation 2023-2024 :

- 1 Mettre en place les axes du projet associatif définis en 2022
- 2 Maintenir le processus de recrutement de bénévoles sur l'accueil de jour
- 3 Conserver une dynamique associative en préservant la cohérence de son engagement et de ses valeurs

Le Public Accueilli et/ou Accompagné (Hors SIAO)

2022

En chiffres

// 250 personnes rencontrées dont :

40% personnes vues pour la 1ère fois

63% personnes vues en entretien

// 371 rencontres partenaires

// 630 contacts téléphoniques/Mail avec les partenaires



Leurs caractéristiques

Age



- 18 ans	6%
18 à 24 ans	11%
25 à 55 ans	53%
56 ans et +	28%

Logement



Sans logement	66%
Avec Logement	34%

Santé



Addiction	20%
Maladies Psychiques	20%

Sur évaluation médicale

+ de chiffres en **Annexe 1**

Commentaires

Le nombre de personnes accueillies a augmenté au cours de cette année. Ce nombre s'avère légèrement supérieur à celui des années précédant la période du Covid.

Si la proportion de jeunes majeurs demeure similaire à 2021, nous constatons un vieillissement sur les tranches d'âges suivantes (1/4 des accueillis sont âgés de + de 55 ans). Ce phénomène reflète l'effritement des solidarités familiales. C'est pourquoi ce public se révèle friand des animations intergénérationnelles qui mettent l'accent sur la convivialité

La prise en charge des personnes de + de 55 ans diffère en terme de projet professionnel (axe souvent non prioritaire). Par contre les démarches liés à la santé et à la gestion de la vie quotidienne s'avèrent incontournables

Orientation 2023 :

- 1 Mettre en œuvre un projet d'accueillis –aidants
- 2 Développer des actions qui abordent les relations Hommes/Femmes

Sexe



69% 31%

Ressources

Sans ressource	20%
Minima sociaux	46%



Zoom sur

« Pas d'âge pour se trouver une famille de substitution »

Pour un regard extérieur, le public de la Passerelle peut sembler très hétérogène en termes de situation sociale, sanitaire, résidentielle, ... ou encore d'âge et de genre. En dépit de sa diversité, cette population concerne dans sa quasi-totalité, des personnes qui ont connu ou connaissent des relations familiales problématiques. Ces liens se sont rompus ou se caractérisent par des formes de co-dépendance entre proches. Ces constats nous ont incités avec certains accueillis, à les orienter vers une famille d'accueil. Cette démarche ne correspond pas à un choix définitif mais de transition. Phase de rétablissement au cours de laquelle le bénéficiaire développe avec ses accueillants des liens privilégiés, la cellule familiale retrouve son rôle de socialisation. Afin de se fixer cet objectif, il apparaît important de travailler en partenariat avec une famille d'accueil soucieuse de stimuler et de valoriser la personne accueillie.



Zoom Sur

«Un ménage à trois »

Depuis 2022, 7 bénévoles viennent hebdomadairement donner de leur temps le matin sur l'accueil de jour.

Une dynamique s'est ainsi créée entre les bénévoles, les professionnels et les accueillis.

Si chacun a un statut défini, « le ménage à trois » est vu de façon transversale comme une richesse, où chacun apporte aux autres. Cette pluridisciplinarité a renforcé la dimension conviviale de l'accueil de jour qui aujourd'hui est devenu un lieu de vie apprécié des accueillis.

De plus les bénévoles se montrent force de proposition et sont à l'origine de plusieurs animations au cours de l'année. Leurs disponibilités et leurs compétences permettent également un accompagnement auprès des personnes accueillies dans certaines démarches de stabilisation (document administratif, démarches via internet, ...) réalisées en autonomie mais toujours sous la responsabilité de l'équipe éducative.

L'accueil de jour par son accueil collectif est un lieu d'échange et d'écoute entre personnes accueillies, bénévoles, intervenants sociaux ainsi qu'un lieu d'animation et d'accompagnement socio-éducatif. C'est aussi un accueil personnalisé selon les besoins de la personne accueillie.

Des services de base tels que l'alimentation (café, repas d'urgence) et l'accès à l'hygiène (douche, machine à laver, vêtements, duvets) sont accessibles.

En chiffres

2050 Passages à l'année

File active moyenne par mois : **47** personnes

48 utilisateurs des services ci-dessous :

	Douche	75
	Lessive	56
	Repas/cuisine	4
	Duvet	7
	Vêtements	16
	Ordinateurs	53



52 Personnes accompagnées vers un hébergement en lien avec le SIAO-115

Concrètement

Comme en 2021, le nombre élevé de passage indique l'importance de l'espace convivial de l'accueil de jour où les bénévoles, accueillis et salariés se côtoient.

Ce besoin de quotidien des usagers montre un fort isolement social du public qui vient trouver à l'accueil de jour des repères, un cadre et de la considération.

Un grand nombre de personnes sans domicile a utilisé les services de première nécessité sans qu'il y ait une présence durable sur le territoire chaumontais. On peut donc constater que Chaumont est un lieu de transit ou de passage de courte durée pour le public sans domicile fixe.

Bilan

Si l'accueil de jour propose des services de première nécessité afin de répondre à des problématiques de grande précarité et d'hygiène, c'est avant tout un lieu de vie. La fréquentation régulière de l'accueil de jour des personnes accueillies peut s'avérer être un amplificateur d'investissement dans leur situation.

Orientation 2023:

- 1 Faire des plannings de bénévolat pour valoriser les heures effectuées
- 2 Développer le principe de l'accueil de jour hors les murs
- 3 Impliquer d'avantage les bénévoles au sein du jardin partagé



Zoom Sur

« Le non recours et usage du numérique »

Le non-recours aux droits reste massif aujourd'hui en raison principalement de complexités qui rendent le système peu lisible pour les personnes éligibles.

De plus la fracture numérique vient aggraver les difficultés et les différences d'accès au droits en fonction des situations personnelles et territoriales. Le refus d'être stigmatisées, le manque d'information, la complexité du droit, les dysfonctionnements et la lenteur de l'administration, sont autant de réalités auxquelles les personnes en situation de précarité sont confrontées dans l'accès à leurs droits, et autant de facteurs qui contribuent au non-recours aux droits et finalement au renoncement à la citoyenneté.

Avec le développement des nouvelles technologies et la dématérialisation à 100% des démarches en ligne à l'horizon 2022, la fracture numérique apparaît également comme un nouvel enjeu pour les personnes les plus défavorisées, conduisant les acteurs à faire évoluer leurs pratiques en intégrant la question de l'accès des personnes aux équipements, leur accompagnement à l'usage du numérique, et la protection de leurs données personnelles.

Orientation 2023:

- 1 Identifier des référents auprès des services publics afin de faciliter les contacts
- 2 Apporter une intervention flexible entre un accompagnement physique aux démarches d'ouverture de droits et l'utilisation de l'outil numérique
- 3 Bénéficier des portails numériques CAF PRO, bornes numériques CPAM, MSA, Pôle Emploi

Greffé à l'accueil de jour, l'action accès aux droits vise à favoriser l'accès aux droits des personnes précaires et à l'issue leur autonomie dans le maintien de leur droit via les dispositifs de droits communs

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h en accès libre et de 13h30 à 17h sur rendez-vous.

Concrètement

Un Point d'accueil social inconditionnel de proximité

La Passerelle reçoit toute personne quelque soit sa demande, sa situation et son statut en proposant une écoute bienveillante. Suite à une évaluation sociale, le travailleur social émet un diagnostic qui permet d'identifier les droits et les devoirs de l'accueilli, ses besoins et ses attentes. Il apporte une information sur leurs droits et éventuellement l'ouverture de ceux-ci ; une orientation fiable vers un interlocuteur ou un service en adéquation avec les difficultés exposées

Des premières informations sur les droits et devoirs sont transmises aux personnes dès l'évaluation de leur situation. Cette information est le premier maillon d'une chaîne vers la réintégration sociale. Il s'agit d'aider les personnes concernées à repérer les services compétents et de comprendre les circuits d'accès aux droits, leurs fonctionnements et leurs interconnexions.

Bilan

Les personnes ont été sollicitées par le biais d'un questionnaire pour repérer leur besoin en matière d'accès aux droits y compris le versant numérique. A l'issue de cette enquête, des ateliers collectifs ont été proposés sur le thème de la numérisation des services (Amélie, Pole Emploi, CAF...). Rapidement, il s'est avéré que le caractère collectif de ce mode d'intervention ne convenait pas au public. Celui-ci a pour habitude de réaliser des démarches en réponse immédiate à un besoin. C'est pourquoi, les interventions se sont redirigées vers un accompagnement individuel et personnalisé, réalisé conjointement par les travailleurs sociaux de l'association et/ou par des bénévoles disposant de compétences bureautiques.

En complémentarité, un catalogue des dispositifs existants a été réalisé. Il se matérialise par des plans et les coordonnées de ces organismes. Mis à disposition des accueillis, ce document leur permet de situer géographiquement les services concernés. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'autonomisation des personnes

La Permanence de sensibilisation et d'accompagnement vers le soin

Depuis 2021, la permanence de soins allie des interventions individuelles et collectives auprès des accueillis sur des prestations d'écoute, de conseils sanitaires ainsi qu'un soutien psychologie prodigués par une infirmière et une psycho praticienne.

En chiffres

// 300 interventions :
52 personnes rencontrées
10 ateliers collectifs

Concrètement

+ de chiffres en **Annexe 3**

Chaque mardi matin, l'infirmière est présente sur l'accueil de jour. Dans le cadre de rencontres informelles, elle aborde les questions de santé avec les personnes puis les relaye sur des interventions individuelles au rythme de chacun. Elle oriente et accompagne auprès des acteurs de la santé (médecine générale ou médecine spécialisée, examens médicaux).

Chaque jeudi et vendredi, la psycho-praticienne reçoit les personnes en rendez-vous individuels pour leur proposer un espace de parole qui leur permet d'exprimer leurs émotions, trouver leurs propres solutions en leur donnant confiance en leurs capacités.

Les échanges entre les personnes et les intervenantes de santé sont facilités par le travail en amont des éducateurs qui selon leurs appréciations dirigent l'accueilli vers ces permanences. De même, un lien constant entre l'équipe éducative et l'équipe de soins permet d'accompagner la personne vers un même objectif et la réalisation de celui-ci.

En complémentarité, des actions collectives sont proposées sur la question du mieux-être, de la gestion des émotions, du développement personnel, etc.

Bilan

Suite à une absence de visibilité sur les financements, l'action a du être stoppée durant 2 mois. En 2022, une nouvelle infirmière a intégré le poste, apportant un nouvel élan aux interventions proposées par les équipes sociales et santé.

Le permanence de la psychopraticienne a pris un vrai essor, dans la mesure où la grande majorité des bénéficiaires honoraient leurs rendez vous.

Par le biais d'une prise en charge pluridisciplinaire, des personnes ont réussi à faire évoluer leur situation sociale de manière positive. Et ceci en dépit pour certaines personnes, d'un parcours de vie qui déplorait de nombreuses mises en échec.

Orientation 2023:

- 1 Maintenir les permanences de l'infirmière et de la psychopraticienne
- 2 Mettre en place un projet collectif alliant le bien-être psychique et physique
- 3 Renforcer les coopérations avec les acteurs locaux dans le cadre de la mise en place de permanence santé

2022



Zoom sur : « Du bien-être et du développement personnel pour tous »

Suite à l'action collective relative aux violences familiales réalisée en 2021, les accueillis ont exprimé le souhait d'être sensibiliser à des pratiques thérapeutiques alternatives (hypnothérapie, équithérapie, acupuncture, ...). Sous l'impulsion du groupe de participants, le projet s'est progressivement orienté vers la thématique du bien-être. Les accueillis ont ainsi bénéficié durant l'année 2022 de séances de sophrologie et de qi gong (gymnastique douce d'origine chinoise). La dynamique créée par ce projet, a suscité chez les participants l'envie de s'investir sur des activités propices à la sociabilité.

Ces ateliers ont éveillé chez le participant un sentiment de bien-être par le biais d'une prise de conscience de son appartenance à un collectif. Et ceci tout en se définissant comme un individu qui se révèle fier de posséder une part de singularité. L'activité envisagée relèvera principalement du champ du développement personnel.

Les animations s'appuient sur le principe de « faire ensemble ». Elles sont proposées aux accueillis en cohérence avec leur accompagnement socio-éducatif. Elles offrent l'opportunité de :

- ◆ favoriser la revalorisation de soi
- ◆ rompre l'isolement social
- ◆ stimuler le ou les participants sur le plan intellectuel et/ou manuel
- ◆ renforcer les liens relationnels qui se sont tissés avec les intervenants de la Passerelle



En chiffres

// 52 participants tout au long de l'année

// 965 h d'animations réalisées par les personnes

// 107 séances proposées

+ de détails en **Annexe 4**

Concrètement

Les accueillis se mobilisent activement tout au long de l'année sur les actions collectives. Leur forte participation révèle l'importance de mettre en place des actions dans divers domaines telles que :

- ◇ Actions culturelles : repas ukrainiens, atelier d'écriture et musique....
- ◇ Actions d'ouverture vers l'extérieur, citoyenneté : confection d'une cabane à chat, repas solidaire, festival de la photographie, sortie BA 113
- ◇ Actions de bien-être : journée espagnole, pétanque
- ◇ Actions associatives : forum des associations, conseil de accueillis, interventions dans les écoles

De plus, via le dispositif culture du cœur, les accueillis sont amenés à s'émanciper du cadre institutionnel de la Passerelle. Ce dispositif leur offre l'opportunité de s'ouvrir à la culture et aux sports grâce à des places individuelles pour des spectacles (théâtre, cinéma, volley, boxe...) ou encore des rencontres collectives de découverte culturelle (visite du nouveau relax, rencontre CVB52).

Bilan

Les actions collectives font parties intégrantes de l'accompagnement des personnes accueillies. Elles sont vecteurs de convivialité, de lien social et renforcent les relations entre l'équipe éducative et les accueillis. Nous remarquons que les prises en charge qui allient l'individuel et le collectif accentuent l'implication des usagers dans leur projet de vie.

De plus en plus d'animations sont générées par des sollicitations partenariales : ateliers BD, atelier écriture et musique, interventions auprès d'école. D'une part, cela favorise l'ouverture sur l'extérieur et la mixité sociale et d'autre part montre l'implantation de l'association sur le territoire Chaumon-

Orientation 2023:

- 1 Développer le sponsoring et le mécénat
- 2 Maintenir des actions collectives ouvertes sur l'extérieur et sur des manifestations hors du champ social
- 3 Etre force de proposition auprès d'autres publics /associations

2022



Zoom sur

«Le conseil des accueillis»

Instauré fin 2021, le conseil des accueillis est un temps mensuel proposé aux personnes accueillies à la Passerelle.

Il vise à rendre les usagers acteurs de la vie associative de la Passerelle mais également de la vie citoyenne sur le territoire Chaumontais.

Ce temps de partage offre un espace d'expression commun aux accueillis, bénévoles, et salariés. Il permet la transmission d'information, les sollicitations extérieures et d'échanger sur les envies des accueillis en terme d'activités.

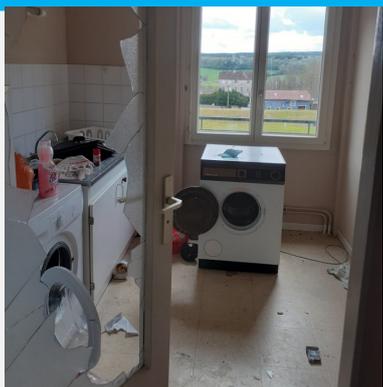
Ainsi plusieurs actions ont été initiées lors d'un conseil par les usagers : sortie accrobranche, repas solidaire,...

Le conseil des accueillis s'est aujourd'hui pérennisé, il est devenu un moment incontournable de la vie de l'accueil de jour.

Régulièrement certains partenaires sont invités, dans le cadre de projets communs à venir pour se présenter et rencontrer les participants.

En 2022, 31 personnes ont participé aux conseils.

L'accompagnement vers et Dans le Logement



L'accès et le maintien en logement consistent à aider les personnes à réaliser leurs démarches administratives, de santé et liées à leur vie quotidienne. Et ceci avec pour objectif que les personnes puissent s'intégrer dans la société, (re)devenir actrices de leur vie et vivre dans un lieu de vie adapté à leur situation.

En chiffres // 38 Personnes accompagnées dont

2 accompagnées en vue d'une entrée en logement

7 entrées en logement

33 maintiens en logement

+ de chiffres en **Annexe 5**

Zoom Sur

« les Kits AVDL »

Certaines personnes accompagnées possèdent rarement du matériel nécessaire à l'entretien quotidien de leur logement.

Face à ce constat, un kit composé de produits d'hygiène et d'ustensiles ménagers, a été conçu.

Avec le soutien des Scouts de France dont les jeunes adhérents ont rassemblé les objets nécessaires à leur réalisation, une quinzaine de kits ont été offerts à la Passerelle lors d'une rencontre conviviale. Elle a permis de nombreux échanges intergénérationnelles entre les enfants présents et les usagers désireux de les féliciter pour leur investissement.

Support éducatif en matière de gestions des actes de la vie courante, ce kit favorise la mise en œuvre de visites à domicile (VAD). Soulignons qu'un accompagnement axé sur l'habitat relève de la sphère privée. L'utilisation de biais s'avère donc primordiale. Les bénéficiaires du kit AVDL éprouvent ainsi le sentiment que notre intervention respecte leur intimité.

Orientation 2023:

Concrètement

L'AVDL se positionne dans le cadre de l'accompagnement socio-éducatif dispensé par la Passerelle. Il en reprend sa logique d'action (prise en charge globale), son objectif général (la stabilisation sociale), ses principes (l'utilisation de l'expérience, la revalorisation et la reconnaissance de soi, ...)et donc de sa manière d'opérer.C'est pourquoi il ne se limite pas à un mode d'intervention uniquement axé sur des démarches liées à l'occupation d'un logement.

Dans le cadre de l'AVDL, le logement se définit à partir de la notion d'habitat .Ce dernier désigne « un espace de vie au sein duquel une personne peut habiter. Il doit comporter un espace intime et répondre aux besoins qui sont exigés de la part d'un espace intérieur de vie (chauffage,sécurité,...)Il est également nécessaire que cet habitat soit assorti de moyens matériels et humains qui permettent à son occupant d'y vivre en relative autonomie. »

A partir de ces considérations, le type de logement qui sera recherché avec la personne s'avère donc indéterminé lors du déclenchement de l'ADVL. La manière dont l'accompagnement évolue et des constats qui en résultent, permettent de proposer au bénéficiaire le mode d'hébergement qui nous paraît lui être adapté.

Bilan

Certaines personnes accompagnées disposent d'un niveau d'autonomie qui nécessite un étayage socio-éducatif, en terme d'acte de la vie courante. L'accompagnement se fixe pour objectif de les orienter sur des logements adaptés qui induisent la présence de services sanitaires et sociaux de proximité(résidence accueil, pension de famille)

Certains accueillis en rupture familiale, expriment le besoin d'intégrer une famille d'accueil. Ce mode d'hébergement leur offre l'opportunité de se resocialiser à partir d'un modèle familial équilibré (voir zoom le public accueilli).

L'accompagnement se révèle quelques fois difficile avec certains accueillis car ils n'adhèrent pas à certaines de nos préconisations. Et ceci en dépit des constats qui ont été préalablement établis avec la personne concernée lors de mises en situations concrètes. Dans ce cas de figure, l'équipe s'autorise quelque fois à suspendre totalement ou en partie un accompagnement fondé sur la libre-adhésion.

Nous rencontrons fréquemment des personnes qui ont emménagé au sein de logements indécents. Ces appartements appartiennent à des propriétaires privés dont le parc locatif se caractérise par une grande vétusté. En outre, ces propriétaires admettent difficilement que leur logement semble à l'abandon. Cette situation génère souvent entre les protagonistes, des débats stériles, qui n'aboutissent pas à une réhabilitation des lieux.

- 1 Remplacer le matériel de sécurité utilisé dans le cadre des chantiers
- 2 Rendre effectif le partenariat avec Hamaris afin de développer un AVDL adapté au territoire
- 3 Identifier et intervenir auprès de bailleurs privés en situation litigieuse avec un public précaire

L'action BVCS vise à :

- ◆ Sensibiliser le public identifié à l'égard de son environnement local (logement, quartier, commune)
- ◆ Favoriser l'estime de soi, condition préalable à l'autonomie pour des publics socialement dévalorisés
- ◆ Aider la personne à se construire une identité relative à l'occupation d'un logement au sein d'un quartier

En chiffres

+ de chiffre en **Annexe 6**

// 47 participants

// 55 journées liées aux actions BVCS

(rémunérées, bénévoles et collectives)

// 446.5h de chantiers rémunérés par tremplin 52 ou chantiers bénévoles

Concrètement

//174h d'actions collectives et citoyennes

A l'instar des années précédentes, des chantiers d'entretien des espaces verts ont été réalisés avec les équipes respectives de Chaumont et de la Ville de Chaumont. En partenariat avec la pension de famille Les Pierres posées et Tremplin 52, un atelier rémunéré de remise en peinture d'un logement a permis de mobiliser 3 accueillis sur une semaine.

Avec la municipalité, plusieurs 1/2 journées ont également été organisées avec le « service nettoyage » et le service chargé de l'entretien des cimetières. Ceci a offert l'opportunité de diversifier les missions proposées dans le cadre de cette action.

Certaines animations ambitionnaient d'impliquer les accueillis sans la présence systématique de salariés et/ou de bénévoles. Ces actions exigeaient de la part des personnes positionnées des qualités relationnelles, une confiance en soi et un sens des responsabilités.

Dans le cadre du projet jardin, nous avons déploré de nombreux vols des cultures sur la parcelle potagère située au parc Agathe Roullot. Ces infractions suscite une perte de motivation chez les participants. Il en résulte une baisse de volontarisme sur cette action.

Ainsi, plusieurs usagers sont parvenus à intégrer une équipe de bénévoles chargée d'organiser un festival de jazz à Chaumont

Bilan

Le projet BVCS offre l'opportunité à certains accueillis suite à leur participation aux chantiers rémunérés, d'être positionnés sur un dispositif IAE (Insertion par l'activité économique). Professionnellement remobilisés, certains usagers parviennent à décrocher des contrats intérimaires. Par leur dimension citoyenne, les actions développées revalorisent des personnes dont le sentiment d'appartenance à la collectivité avait

Orientation 2023:

- 1 Développer le mécénat et le sponsoring
- 2 Prescrire le positionnement de certains participants aux chantiers rémunérés sur le dispositif ELAN
- 3 Développer des projets axés sur l'inclusion des personnes en situation précaire et ceci par le biais d'animations qui placent nos accueillis sur un statut de bénévole associatif



Zoom sur

« Sape-toi »

Cette année, la manifestation estivale organisée par le Point Commun, possédait pour thème l'interculturalité.

En partenariat avec FTDA, la Passerelle a organisé une action qui consistait à présenter publiquement la SAPE.

Cette action se fixait pour objectif d'impliquer conjointement nos accueillis d'origine française et des personnes de nationalité congolaise.

Mouvement culturel d'Afrique noire, la SAPE désigne une appropriation des codes vestimentaires occidentaux.

Durant 2 mois, 14 personnes ont participé à ce projet qui a permis la réalisation d'un shooting-photos et la mise en place d'un stand d'exposition. Afin d'afficher son élégance vestimentaire et d'esprit, les Sapeurs ont défilé lors de la manifestation. L'ensemble de ces animations ont ainsi offert l'opportunité à certains de nos usagers de s'ouvrir sur l'extérieur et de surmonter leur manque d'estime et de confiance en soi.

La maraude consiste à :

- ◆ Aller à la rencontre des personnes sans domicile fixe dans la rue
- ◆ Etablir un lien qui pourrait à terme permettre un accompagnement de la personne à la rue, selon ses besoins.
- ◆ Transporter les personnes avec leur accord vers un abri, en lien avec le 115

Les bénévoles ou salarié(e)s appelés-es « maraudeurs -euses », déambulent dans la ville durant la période hivernale (01 novembre au 31 mars), chaque soir de 20h à 22h.



En chiffres

149 interventions

pour **69** personnes différentes rencontrées

Dont **7** personnes restées à la rue

Dont **20** personnes transportées vers un hébergement

Concrètement

+ de chiffre en **Annexe 7**

// 24 maraudeurs.es dont 1 personne accueillie et 3 salariés.

// 111 collations proposées dont des soupes réalisées par les accueillis de La Passerelle.

Bilan

Cette année de maraude a été marquée par

- > des rencontres plus nombreuses (+ 17 par rapport à l'année précédente)
- > un nombre de personnes différentes rencontrées également en nette augmentation (+ 28).

On constate une augmentation des rencontres en gare en raison des perturbations de trains : absence de train, pas de correspondance, grèves.

Nous avons également constaté cette année des refus d'orientation à Emmaüs par les personnes, sans solution d'hébergement car elles ne souhaitent pas être trop éloignées de la gare. Etant de passage et n'ayant pas la garantie de revenir à Chaumont suffisamment tôt le lendemain matin pour reprendre un train, elles préféreraient chercher un abri de fortune pour rester près de la gare.

Cet hiver, nous avons pu aussi identifier :

- > 1 personne avec son chien restant plusieurs jours consécutifs dans les rues de Chaumont.
- > 3 personnes sans demande d'hébergement car en difficulté sur un hébergement en collectif. Elles ont passé une partie de l'hiver en tente ou dans un squat. Elles étaient en contact avec les maraudeurs et l'accueil de jour.
- > 1 personne avec des addictions, en errance dans les rues de Chaumont et venant d'un autre département

Orientation 2023:

- 1 Poursuivre la réflexion sur un projet d'accueil à bas seuil pour les personnes accompagnées d'animaux et présentant des addictions
- 2 Maintenir la dynamique de Maraude au sein de La Passerelle avec l'équipe bénévoles/salariés/accueillis

Zoom sur

« Le besoin ponctuel de mise à l'abri inconditionnel l'hiver »

L'absence de solution de mise à l'abri sous forme d'un accueil à bas seuil caractérisé par un faible niveau d'exigences et de contraintes imposées aux usagers, basé à Chaumont est une vraie difficulté pour la prise en charge des personnes sans hébergement, ayant un animal et présentant des addictions.

Une mise à l'abri ponctuelle la nuit dans un lieu chauffé, sécurisé et individualisé est un besoin recensé depuis plusieurs années. Chaque hiver, la question se pose pour trouver une solution d'urgence pour les personnes qui ne sont pas ou plus en capacité d'aller dans des hébergements collectifs.

Le SIAO

Le **S.I.A.O.** est une mise en réseau du dispositif d'accueil, d'hébergement, d'insertion et d'accès au logement des personnes sans abri, risquant de l'être ou mal logées. Il comprend notamment le **115** qui est un numéro d'appel gratuit fonctionnant 365 jours par an et 24 heures sur 24. A travers une écoute active, un diagnostic de la situation est effectué. L'objectif est d'apporter une réponse adaptée à la demande de la personne ou du ménage concernant son orientation vers les services compétents, ou vers une solution de mise à l'abri.

En chiffres

1212 demandes d'hébergement	=	1248	Demandes traitées par le SIAO
36 demandes en logement adapté			

Dispositif d'Urgence Sociale (115)

2482 Appels reçus soit **7** appels par jour

dont **925** pour une demande d'hébergement

↳ qui ont donné lieu à **365** accords

// **53%** des personnes à la rue au moment de la demande

Dispositif d'insertion

// **323** demandes d'hébergement étudiées sur le logiciel

Bilan

+ de chiffres en **Annexe 8**

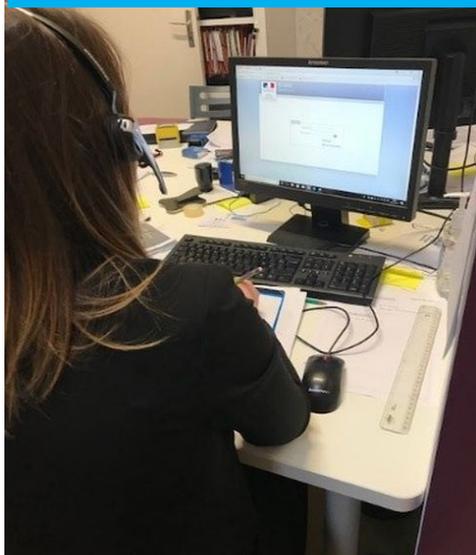
Cette année, nous avons constaté une forte demande d'hébergement par des personnes ne pouvant subvenir à leurs besoins primaires (troubles cognitifs et/ou comportement) en raison d'une fin prise en charge dans le secteur médico-social : rupture de soin, de lien avec la famille ou référent social.

Le SIAO a développé un travail en réseau :

- présentation des missions SIAO et de ses limites
- veille sociale adaptée à ces nouvelles situations
- synthèses spécifiques avec les partenaires du champ médico-social
- signalements conduisant à la mise en place de mesures de protection sollicitations élargies de partenaires sur le territoire au vue des situations complexes (justice, force de l'ordre, équipes mobiles, dispositifs LHSS, DASA, communauté 360°, accueils de jour)

Par ailleurs, une augmentation des demandes d'hébergement des femmes est significative : 35% en 2022 contre 19% en 2021.

La localisation de l'origine des demandes n'a pas changé par rapport à 2021 (La moitié proviennent du secteur de Saint-Dizier et ¼ du secteur du Chaumont et ¼ du secteur de Langres).



Zoom Sur

« L'instruction du 31 mars 2022 précise les rôles des SIAO dans la politique du logement d'abord »

Cette instruction précise les missions des SIAO pour la mise en œuvre du Service public de la rue au logement. Elle définit le cadrage opérationnel des missions et du pilotage des SIAO afin d'assurer le déploiement de la politique du logement d'abord pour :

- apporter une réponse efficace et territorialisée aux besoins des personnes en situation de précarité

- Partager la responsabilité de tous les acteurs impliqués dans la politique du logement d'abord

Depuis octobre 2022, le SIAO, la DDETSPP ainsi que l'ARS ont fait le choix de travailler ensemble pour engager des axes de réflexion et de travail sur le territoire de la Haute-Marne en vue de renforcer le partenariat avec les acteurs sociaux, médico-sociaux mais également d'y intégrer l'expérimentation d'une instance de coordination départementale de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS). Cette collaboration permettra d'allier le social et la santé au service des personnes précaires.

Orientation 2023 :

- 1 Mise en place de groupes de travail liés à l'instruction du 31 mars 2023 en vue du logement d'abord
- 2 Collaboration accrue avec les partenaires SPIP / les intervenants sociaux des commissariats de police
- 3 Développement d'un partenariat avec les bailleurs sociaux du département

Annexes

2022

La Passerelle

18 rue Félix Bablon
52000 CHAUMONT
www.lapasserelle52.fr
03.25.32.65.42
association@lapasserele52.fr



Contenu

Annexe 1 - Le Public Accueilli et/ou Accompagné	p 29
Annexe 2 – L'accueil de jour	p 31
Annexe 3 – : la Permanence d'accès aux soins	p 32
Annexe 4 – Les animations socio-éducatives	p 33
Annexe 5 – L'accompagnement vers et dans le logement	p 35
Annexe 6 – Bien vivre chez soi	p 37
Annexe 7 – La maraude	p 39
Annexe 8 – Le SIAO	p 40

Le Public Accueilli et/ou Accompagné

Caractéristiques personnes rencontrées

	Nombre de personnes rencontrées
Année 2022	250
Année 2021	185
Année 2020	137
Année 2019	207
Année 2018	235

Année	Sexe	
	Hommes	Femmes
2022	69 %	31%
2021	79%	19%
2020	77%	23%
2019	75%	25%
2018	73%	27%

Année	Age				
	-18 ans	18 à 24 ans	25 à 55 ans	56 ans et +	Non renseigné
2022	6%	11%	53%	28%	2%
2021	1%	12%	63%	11%	13%
2020	1%	23%	49%	15%	14%
2019	3%	21%	54%	9%	13%
2018	9%	7.7%	51%	8%	23%

Situation relative au logement

	2018	2019	2020	2021	2022
Pers de nationalité Hors UE	25%	14%	10%	6%	2%
Routard/Rue	39%	20%	15%	16%	29%
Squat	0.4%	0,5%	8%	1%	
Hébergement famille / famille accueil	7%	11%	5%	9%	7%
Hébergé chez un ami / tiers	7%	9%	5%	9%	10%
Hébergé Structure AHI	0.5%	0,5%	0.6%	5%	4%
Prison	/	2%	1%	1%	0%
Locataire	31%	29%	40%	43%	34%
Propriétaire	/	1,5%	/	1%	1%
Inconnu	14%	13%	25%	9%	

Situation relative aux ressources

Situations	Sans ressource	RSA/ADA/Garantie Jeune	Chômeurs	AAH/invalidité	Salariés	Retraités	Situations Non Données
2022	20%	17%	7%	15%	12%	7%	22%
2021	21%	26%	11%	19%	9%	5%	10%
2020	34%	22%	7%	15%	4%	4%	14%
2019	34%	23%	6%	15%	5%	2%	15%
2018	26%	21%	2%	15%	4%	2%	28%

Nombre de personnes bénéficiant d'une tutelle/curatelle en 2022 :21

Situation relative à la santé

Prévalence du symptôme	2018	2019	2020	2021	2022
Alcoolémie	6%	9%	7%	16%	12%
Toxicomanie	7%	9%	5%	17%	11%
Poly consommations	7%		/	0%	0%
Maladies psychiques	23%	17%	34%	31%	20 %
Addiction	7%	4%	/	3%	4%
Aucun problème de santé identifié	14%	13%	23%	23%	15%
Autres	/	23%	22%	43%	17%
Non renseigné	/	28%	21%	3%	36%

Mois	File Active (nombre de personne)			Nb fréquentations moyennes par jour			Nb de Passages		
	2019	2021	2022	2019	2021	2022	2020	2021	2022
Janvier	49	41	41	6,45	5.9	6.29	141	118	132
Février	47	32	34	6,5	6.8	7.15	147	137	143
Mars	41	37	57	7,95	6.3	9.09	80	145	209
Avril	42	28	42	4,4	6.7	7.35	12	148	147
Mai	41	26	48	5,2	9.5	7.00	28	182	147
Juin	34	33	40	6,6	8	7.29	96	176	153
Juillet	48	27	47	6,7	8.6	8.65	137	182	173
Aout	44	29	48	5,2	7.8	7.95	138	172	175
Septembre	42	28	51	4,4	8.6	7.91	143	191	174
Octobre	41	30	51	5,5	7.2	8.76	134	153	184
Novembre	40	27	56	6,9	8.6	10.2	100	172	204
Décembre	46	25	47	8,1	8.3	9.50	100	191	209
TOTAL	207	185	192		7.74	8.10	1256	1967	2050

Année	Fréquence de passage (%)			
	2019	2020	2021	2022
Personnes venues 1x	48%	59%	38%	40%
Personnes venues 2 à 5x	21%	34%	24%	17%
Personnes venues < 20 x	13%	23%	14%	14%
Personnes venues + de 20 x	10%	23%	13%	16%
Personnes rencontrées en ext Accueil de jour	6%	12%	13%	

Année	Nombre de personnes				%			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Personnes vues en entretien	134	109	112	122	68%	86%	80%	63%
Première intervention	74	38	61	81	36%	30%	44%	42%
Personnes utilisatrices des services	45	27	36	48	21%	35%	26%	22%

Accès aux services

	Douche	Lessive	Repas/Cuisine	Duvet	Vêtements	Ordinateur
2019	93	50	34	7	9	/
2020	135	46	29	4	14	/
2021	188	74	1	0	17	41
2022	73	56	4	7	16	53

Permanence accès aux soins

	2021	2022
NOMBRE D'HEURES DE PERMANENCE	323.5	518.25
Nb de personnes rencontrées	33	52
NOMBRE D'interventions	222	300
Nombre permanences Santé:	85	94

Thèmes Abordés
- suivi de traitement
- Ecoute et conseil : violences, dépression, sommeil, addiction, douleurs, alimentations
- bilan général santé / bilan sanguin
- orientation vers dentiste, podologue, pédicure, médecin généraliste, psychiatre ...
- Traumatismes liés à l'enfance / violences familiales / culpabilité
- Confiance et respect de soi
- Gestion du stress
- Valorisation et projection vers l'avenir

	Nom de l'action	Nombre de séances	Date	Durée (Nbr H)	Nb de participants	Durée cumulée de participation
Actions collectives	Atelier ANPAA	3	21/02/22 – 21/04/22-28/04/22	6	6	17.5
	Piscine	1	17/08/22	2	2	4
	Qi Gong	7	18/05/2022-25/05/2022 01/06/2022-22/06/2022 29/06/2022-06/07/2022 03/08/2022	17.5	9	34.5
	Randonnée	5	1/07/2022-12/07/2022-14/09/2022-16/09/2022-21/09/2022	24	17	98.5
	Sophrologie	9	09/03/2022-16/03/2022-23/03/2022-30/03/2022-13/04/2022-20/04/2022-27/04/2022	18	12	84.5
	Sortie VTT	3	09/08/2022-12/08/2022-12/10/2022	5.5	10	31
	Violences familiales	1	02/02/2022	2	7	17.5
	Handisport	1	27/09/2022	1.5	2	3

Les animations socio-éducatives

	Nom de l'action - Date	Nbr de personnes participantes	Nbr heures
Prévention, vie quotidienne	Accès aux droits – 14/06/2022 – 15/06/2022 – 29/06/2022	2	3
	Atelier cuisine – 01/02/2022 - 12/04/2022 – 28/04/2022 - 21/07/2022 – 20/09/2022 - 14/10/2022 – 29/12/2022	20	67.5
	Total		70.5
Culturel	Atelier BD avec Chaumont Habitat - 09/08/2022 – 10/08/2022	6	20
	Atelier cuisine Ukraine – 08/04/2022	8	20
	Atelier Ecriture et Musique Ligue de l'enseignement – 22/08/2022 – 23/08/2022	2	12
	Atelier Musique – 19/01/2022 – 14/03/2022 – 31/03/2022 – 05/04/2022 – 15/04/2022 – 19/07/2022	8	29
	Ciné débat – 30/12/2022	6	11.5
	Inauguration Projet Signe Pt-commun/CADA – 25/11/2022	4	3.5
	Projet Graphique avec Le Signe – 14/12/2022 – 22/12/2022	7	14.5
	Théâtre – 08/11/2022 - 25/11/2022	6	8
Total		118.5	
Ouverture vers l'extérieur, citoyenneté	20 ans du CADA – 18/06/2022	3	12
	Festisol – 30/11/2022	1	2
	Festival photographie Montier en Der – 15/02/2022 – 10/11/2022 – 18/11/2022 - 01/12/2022 – 05/12/2022	12	59
	Intervention sensibilisation auprès des écoles : Ecole St-Marie – 04/01/2022 – 02/12/2022 – 07/12/2022 – 08/12/2022 – 09/12/2022 ; Collège St-Saens – 12/01/2022 – 18/01/2022 – 28/01/2022 – 28/03/2022 – 01/04/2022	19	45
	Intervention sensibilisation sur les élections – 06/04/2022	4	6
	Projet Cabane à Chat avec Les Chats Libres – 10/03/2022 – 17/03/2022 – 24/03/2022 – 31/03/2022 – 07/04/2022 – 14/04/2022 – 13/05/2022	6	25
Repas Solidaire 21/10/2022 – 25/10/2022 – 03/11/2022 – 04/11/2022 – 07/11/2022 – 16/11/2022 – 17/11/2022 – 21/11/2022 –	23	102	

	23/11/2022 – 24/11/2022 – 25/11/2022 – 30/11/2022		
	Sortie Portes Ouvertes BA113 – 24/06/2022 – 25/06/2022 – 06/07/2022	8	83
	Visite Méthaniseur – 10/11/2022	5	10
	Sortie Estivale – 19/08/2022 – 30/08/2022 – 31/08/2022	7	58.5
	Total		402.5
Convivialité, bien-être	Anniversaires – 13/07/2022 – 15/02/2022	7	14
	Belote – 23/12/2022	2	2
	Journée Espagnole – 29/07/2022	15	70.5
	Jeu Kahoot – 29/12/2022	9	18
	Pétanque avec ADPJ – 26/07/2022 – 02/08/2022 – 16/08/2022	9	18
	Repas avec Secours Catholique – 30/09/2022	3	9
	Noël – 21/12/2022	17	102
	Atelier cuisine crêpes – 02/02/2022 – 26/12/2022	7	6
Total		240.5	
Implication à la vie de l'association	Vie accueil de jour : Achats - 26/08/2022; Rangement cave – 20/01/2022 ; Entretien – 05/05/2022 ; Montage de meubles – 22/07/2022 – 25/07/2022 – 15/11/2022	8	13.5
	Conseil des accueillis – 06/01/2022 – 03/02/2022 – 03/03/2022 – 14/04/2022 – 17/05/2022 – 16/06/2022 – 21/07/2022 – 15/09/2022 – 20/10/2022 – 16/11/2022 – 15/12/2022	31	99.5
	Distribution de flyers – 04/10/2022	2	2
	Forum des Asso – 02/09/2022 – 03/09/2022	2	11
	Interview journaux – 22/07/2022 – 26/10/2022 – 22/04/2022	4	7
	Soupe Maraude - 16/11/2022	1	1
	Total		134
TOTAL : 965H			

L'accompagnement vers et Dans le Logement

	Nb de pers accompagnées	% / Nb de pers. accueillies
Année 2020	31	23%
Année 2021	31	17 %
Année 2022	38 (*)	18%

Remarque : 20 personnes, ayant bénéficié d'une prise en charge sur les années précédentes, n'ont pas été comptabilisées et ont sollicité le dispositif pour une aide ponctuelle.

	Type D'accompagnement			
	Accompagnement vers le logement	Entrée effective en logement	Maintien en logement	Sortie de logement / Relogement
2020	10	6	20	2
2021	6	6	23	7
2022	2	7	33	20

Profil des ménages

Ressources	Retraites	Chomage/ salaire	AAH	RSA	Sans
Année 2021	0	11	10	10	0
Année 2022	5	8	12	9	4

Logement	Chaumont Habitat	Hamaris	Autre (privé, hébergé par des tiers, sans)
Année 2021	18	3	14
Année 2022	26	1	11

	2020	2021	2022
Nombre de ménages adressés à l'association en vue d'un AVDL :	36	31	38
Nombre de ménages engagés dans un accompagnement pendant l'année dont :	36 pers isolées soit (1820h)	35 pers isolées soit (1132h)	38 pers isolées soit (1019h)
- accompagnement léger (maintien en logement)	23 pers (1058h)	12 pers (383h)	15 pers (261h)
- Accompagnement moyen (accès en logement / maintien en logement problématique)	5 pers (470h)	7 pers (396h)	6 pers (254h)
- Accompagnement renforcé (appart jeune / accès-maintien en logement très problématique)	3 pers (292)	4 pers (353h)	14 pers (504h)
Nombre de mois d'accompagnement vers le logement :	128 mois	38 mois	44
Nombre de mois d'accompagnement dans le logement :	216 mois	141 mois	238
Durée moyenne de la mesure d'accompagnement par ménage en mois :	8 mois	6 mois	4 mois
Délai moyen de déclenchement de l'accompagnement :	0 semaine	0 semaine	0 semaine

Accueil des personnes en vue d'un accès à l'hébergement via le 115

	Total	
Année 2017	65	30%
Année 2018	67	31%
Année 2019	56	27%
Année 2021	26	17%
Année 2022	52	27 %

Bien Vivre chez Soi

Du 01 juin 2022 au 31 mai 2023

	18-25	26-64-	65 ans et +	Tous âges
Âges	9	31	3	4



	Femme	Homme
Sexe	13	34

La moitié des personnes positionnées résident sur un quartier qui relève du Contrat de Ville.



	Quartier CUCS Chaumont Nogent	Hors CUCS (ville de chaumont ou hors chaumont)	SDF
Zone de Domiciliation	24	9	12

	RSA	AAH/ Invalidité	Chômage/ Sans activité	Garantie Jeune	Sans ressource	Salaire	Retraité	ADA
Ressources	11	9	7	3	8	8	4	5

Activités Pratiques et Manuelles (446.5h)

	Descriptif	Equipe	Nb d'heure	Date	Nb de personnes	Lieu
Chantier Rémunérés d'espace vert	🌳 Elagage, Taille d'arbustes, Nettoyage d'espaces verts et de l'aménagement de massifs sous l'encadrement technique des équipes espaces verts de Chaumont Habitat ou de la ville de Chaumont	Chaumont Habitat	351	19/07/2022 - 20/07/2022 - 27/07/2022 - 28/07/2022- 22/09/2022 – 05/10/2022 au 07/10/2022 - 16/03/2023 - 17/03/2023 - 22/03/2023 - - 23/03/2023 - 28/03/2023 - 29/03/2023 au 31/03/2023- 05/04/2023 au 07/04/2023 23/05/2023 au 26/05/2023 - 30/05/2023 - 31/05/2023-	12	Cité Bourgogne - Quartier au du Val – Centre-ville - Quartier Pagnol Quartier RIBOT – Val Barizien - Clos adonis –La Rochotte – Tassigny-Treffousse-
		Ville de Chaumont	18	09/11/2022 - 19/10/2022 17/05/2023 –07/06/23- 08/06/2023-14/06/2023- 16/06/2023-29/06/2023	5	Cavalier - Rue Voltaire
Chantiers Rémunérés « Entretien et Propreté »	🌳 Nettoyage des espaces publics de la ville de Chaumont (parcs, cimetière, espaces verts...)	Ville Chaumont	6	05/10/2022 12/10/2022	1	Quartier CUCS/Hors CUCS
	🌳 Remise en état d'un logement pension Pension de Famille	Passerelle	54	16/01/2023 au 20/01/2023	5	Val du Barizien
Chantier bénévole « Déménagement »	🌳 Aide au déménagement de personnes isolées, logement chaumont habitat et d'une école	Passerelle	17.5	30/06/2022-01/08/2022 - 25/08/2022 – 08/09/2022 02 et 03/11/2022 07/10/2022- 10/03/2023- 27/10/22	5	Chamarandes – Centre ville

Action d'animations d'information, de prévention, de sensibilisation à la citoyenneté (151.5heures)

	Descriptif	Nb d'heure	Date	Nb de participants	Lieu
Jardin	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Exploitation d'une parcelle potagère située au sein du parc A. ROULOT, terrain mis à disposition par la ville de Chaumont. ☞ Atelier cuisine avec la production des légumes du jardin. 	26.5	08/09/2022- 22/09/2022 – 25/08/2022 01/07/2022	9	Parc Agathe Roulot
Forum des métiers	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Forum des métiers organisés par la mission locale en destination des jeunes 	6	22/03/2023	4	Centre ville
Actions citoyennes	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Aide à l'entretien extérieur du Château du Corgebin ☞ Nettoyons la nature ☞ Aide logistique au Festi Jazz ☞ Sortie des animaux du refuge de Valdelancourt 	32.5	01/08/2022 – 30/08/2022 – 08/09/2022 15 au 17/03/2023 24/04/2023 28/04/2023	15	Corgebin – Rochotte – Centre ville Valdelancourt
SAPE	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Préparation et Réalisation d'un défilé d'un public mixte passerelle et congolais sur l'appropriation des codes vestimentaux occidentaux par les habitants de l'Afrique noir en partenariat avec le point commun, le vestiaire service, EMMAUS, les amis de Buxières 	87.5	06 au 09/07/2022 – 15/07/2022 – 27/07/2022	14	Rochotte – Centre ville
Origami	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Participation au projet inter-associatif organisé par le point commun sous forme d'un atelier participatif d'origami 	21.5	15/06/23- 24/06/23- 22/06/23	3	Place du signe

Hivernale : Du 01^{er} novembre 2021 au 31 mars 2022

Distribution / Aide	Nb de Duvets	Nb de collation	Nb de Radios	Nb de rencontres
2019-2020	10	75	0	139
2020-2021	7	136	0	110
2021-2022	6	90	0	147
2022-2023	6	111	0	91

Maraude		Hommes	Femmes	Mineur	Total
2018-2019		35	4	2	41
2019-2020		49	10	2	61
2020-2021		37	3	0	40
2021-2022		32	7	2	41
2022-2023		56	8	5	69

		2022-2023	2021-2022	2020-2021
Demandes d'hébergement		24	26	35
Refus d'hébergement		7	2	16
Nombre de personnes restées à la rue par refus du 115	problèmes de comportement connus dans les centres d'hébergement	0	2	3
	statut des personnes demandeuses d'asile non vulnérables en attente d'une orientation OFII	1	2	0
Nombre de personnes restées à la rue par refus de l'utilisateur	Personnes refusant de se séparer de son chien	1	0	1

	Orientations vers Emmaüs	Transports vers Emmaüs	Transports divers
2020-2021	17	16	3
2021-2022	18	18	4
2022-2023	15	15	5

Maraude estivale

	Nombre de maraudes	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'interventions
Été 2022	19	15	26

Le SIAO - 115

2022	Urgence	Insertion	total
Nombre de demandes d'hébergement et de logement adapté traitées (orientations) exprimées en nombre de personnes différentes	925	323	1248

Données relatives au Dispositif Urgence - 115

Nb Appels reçus 2482 : soit environ 7 appels par jour

Dont 925 demandes pour de l'hébergement et 165 demandes de prestations

Orientations effectives : 365 orientations

Type de demandes

Demande hébergement	925
Demande de prestations	165
Total	1090

Répartition sur l'année des appels reçus sur le 115 :

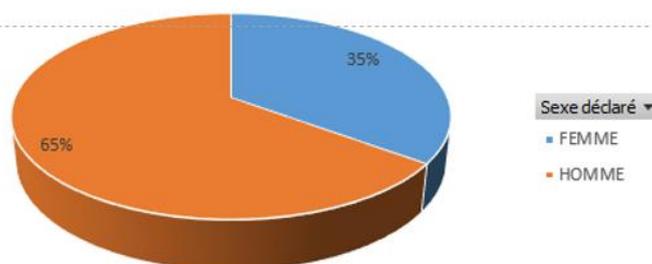
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
204	181	171	211	214	193	190	166	160	248	263	281

Situation au moment de la demande

À la rue	53%
Hébergé chez amis - autre	12%
Domicile conjugal	8%
Hébergé chez famille	6%
Hébergement d'urgence	4%
Accueil de jour, service social, associations	4%
Institutions publiques (hôpital, maison de retraite)	4%
Hôtel 115	1%
Expulsion locative du public	1%
Autre	1%
Hébergement d'insertion	1%
Location parc privé	1%
Hôtel (hors 115)	1%
Associations	1%
CADA	1%
PEC-ASE	1%

Localisation de la demande :

Secteur Saint Dizier	54%
Secteur Chaumont	26%
Secteur Langres	17%
Hors département	3%
Total	100%



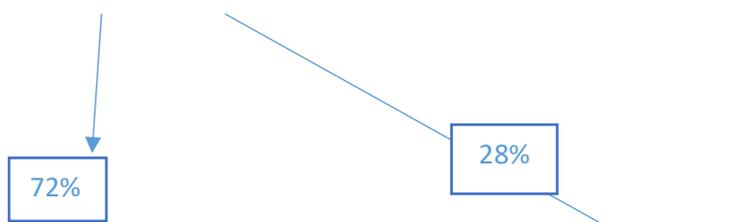
Typologie des demandeurs

Homme seul	46%
Femme seule	16%
Femme seule avec enfants	14%
Couple avec enfant(s)	9%
Groupe avec enfant(s)	6%
Groupe d'adultes sans enfants	5%
Couple sans enfant	3%
Enfant/ Mineur isolée	1%
Homme seule avec enfant(s)	0%

26-49 ans	39%
18-25 ans	21%
0- 17 ans	16%
50-64 ans	11%
Inconnu (Etrangers)	12%
65 et plus	1%

Réponses apportées par le 115

Orientation	365
Refus 115 et usager	565



Orientation effective vers un dispositif d'hébergement

RELAIS 52	35%
PHILL	19%
SOS FA	18%
Résidence sociale le Clos Mortier	12%
Orientation Emmaus	7%
Hôtel de Saint Dizier	5%
Hôtel Chaumont	4%
Total	100%

Motif de refus du 115

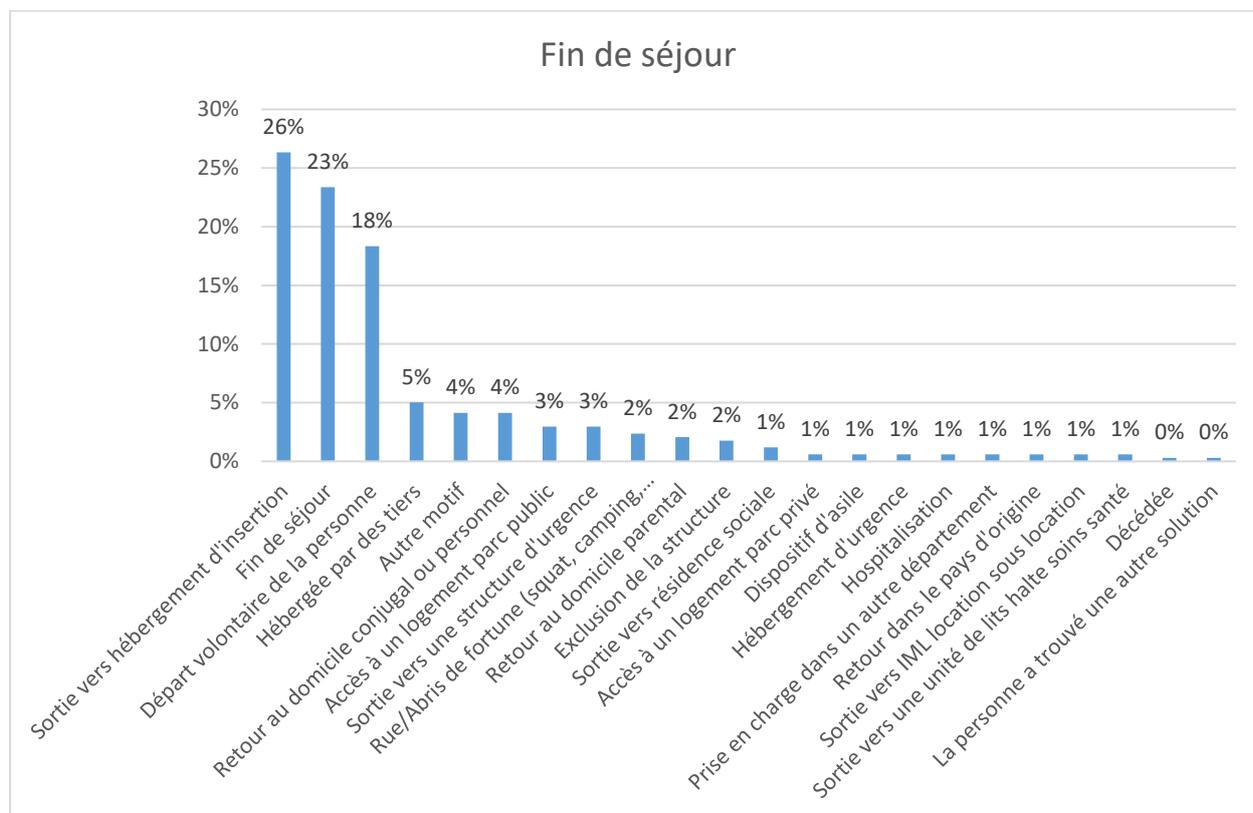
La personne a pu se maintenir dans l'hébergement où elle était	35%
La personne n'a pas rappelé le 115	14%
Renvoi de personne vers son réseau (famille, proche...)	13%
Personne ne relevant pas du 115	7%
Refus du 115 lié à la problématique du demandeur (pathologie lourde, ...)	6%
Personne ayant encore besoin de soins médicaux	4%
Refus lié au comportement de l'usager (pb d'agressivité, sous l'emprise de psychotropes...)	4%
Absence de places disponibles	4%
La personne ne s'est pas présentée-Refus structure	3%
Refus de la structure, du bailleur ou établissement d'accueillir la personne	3%
Transfert vers un autre SIAO	3%
Refus du 115 lié à la problématique du demandeur (présence animal)	2%
Hébergée dans l'insertion	1%

Motifs des refus usagers

La personne a trouvé une autre solution	35%
Refus de la proposition	22%
Eloignement géographique / manque de transports en commun	11%
La personne ne s'est pas présentée-Refus personne	9%
Conditions d'accueil inadaptées	5%
La personne a raccroché	5%
Refus de se séparer des animaux qui l'accompagnent	5%
Ne correspond pas au besoin	4%
Départ volontaire de la personne	3%
Refus de se séparer des personnes qui l'accompagnent	1%

La moitié des refus du 115 correspondent à un non rappel de la personne ou à son maintien dans son hébergement. Ces motifs sont enregistrés dans le logiciel SI SIAO sous cette forme, mais cela relève du refus de l'usager qui ne donne pas suite à sa demande.

Fin de prise en charge sur l'hébergement d'urgence



Données relatives au Dispositif Insertion

Nombre de demandes traitées sur le logiciel insertion

Dossier traités	2022
01	30
02	15
03	30
04	20
05	30
06	40
07	25
08/09	58
10	30
11	15
12	20
Total général	323

Composition des ménages

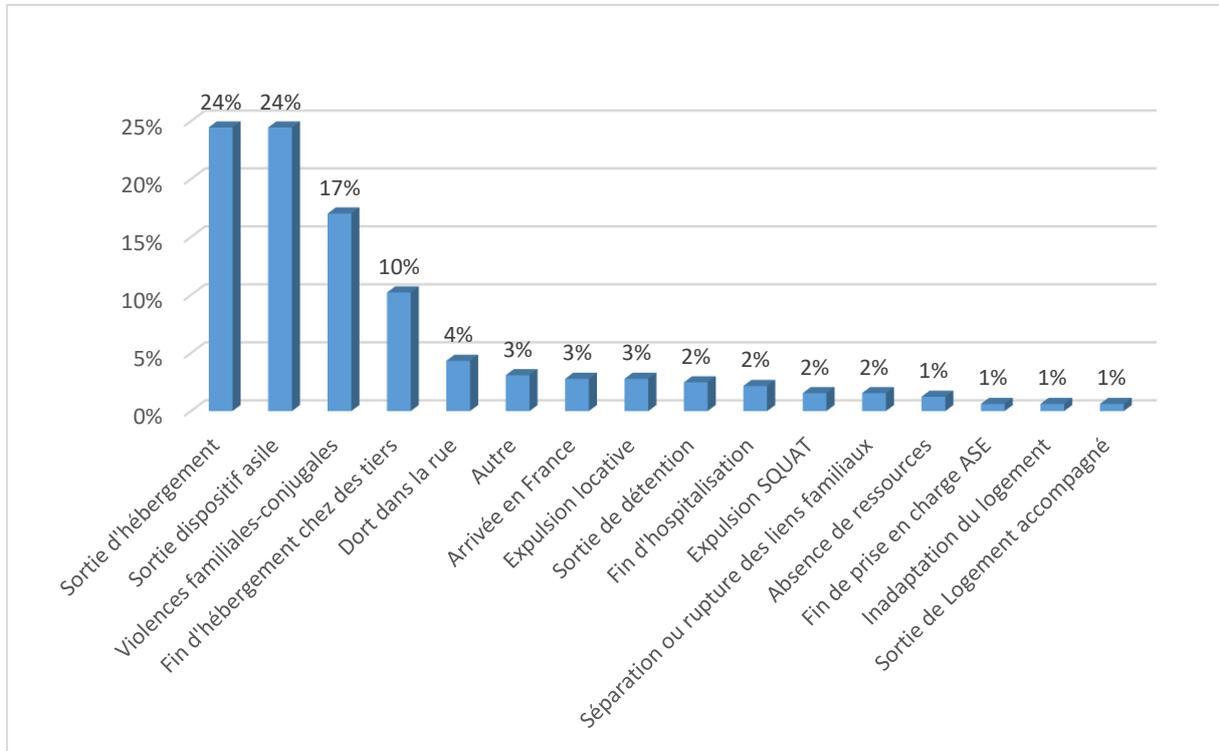
Typologie du ménage	Personne %
Homme isolé	34.5%
Femme seule avec enfant(s)	34.5%
Femme isolée	12.02%
Groupe avec enfant(s)	12.02%
Groupe d'adultes sans enfant(s)	5.04%
Couple sans enfant(s)	1.16%
Homme seul avec enfant(s)	0.39%
Enfant / Mineur isolé	0.39%

Localisation de la demande :

Secteur Saint Dizier	38%
Secteur Hors département	28%
Secteur Langres	18%
Secteur Chaumont	16%
Total	100%

Typologie des demandeurs :

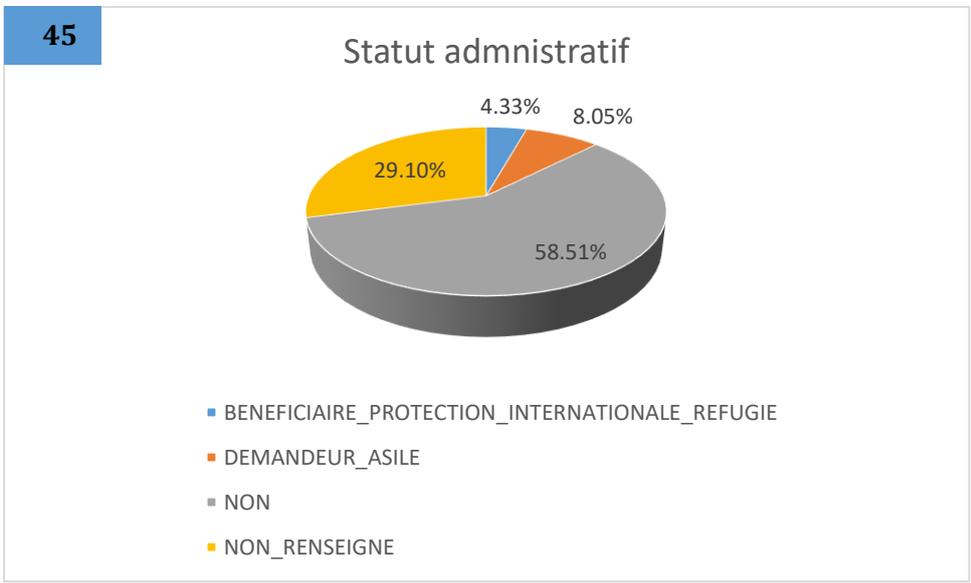
Femme	42%
Homme	58%



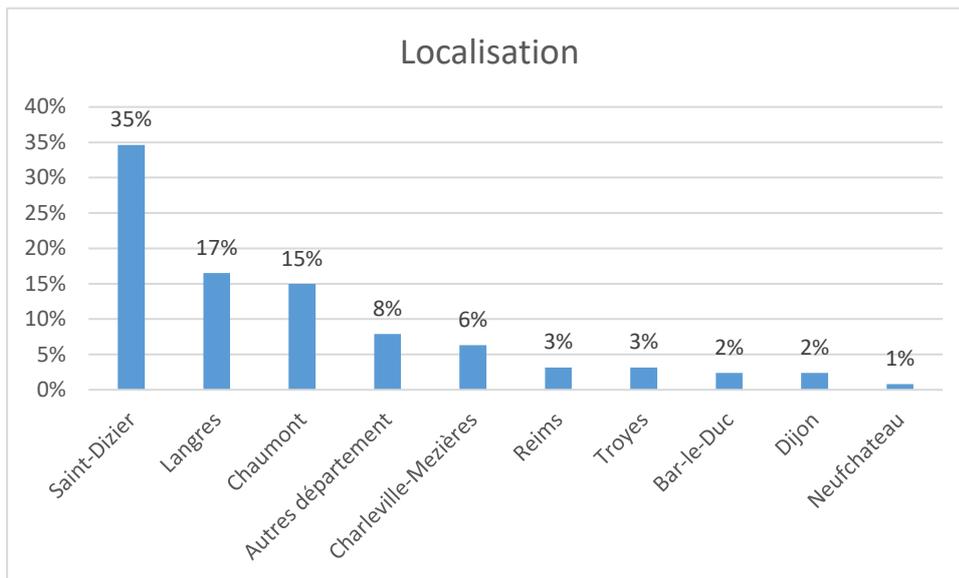
Origine géographique



Statut administratif



Localisation du demandeur :



Tranches d'âge :

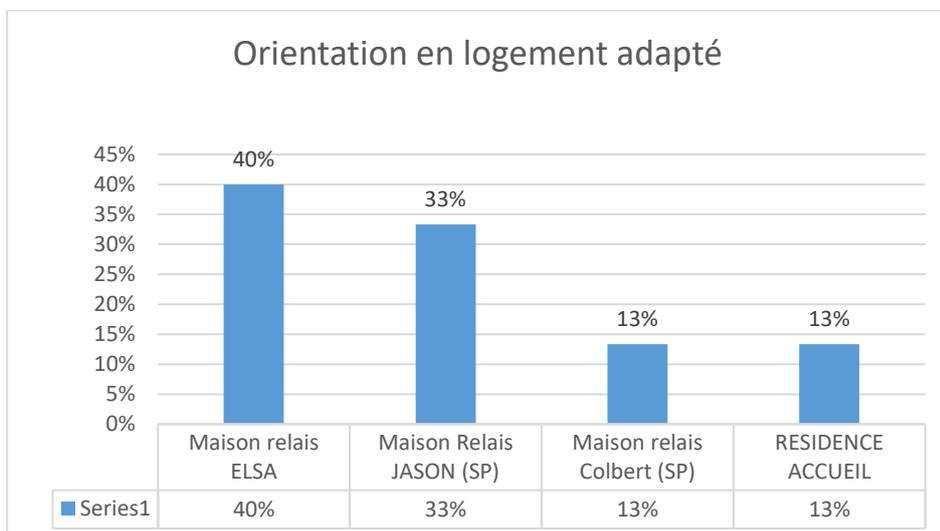
Tranches d'âge	2020	2021	2022
0-17 ans	22%	28%	35%
18-25 ans	24%	22%	17%
26-49 ans	39%	42%	38%
50-64 ans	9%	8%	9%
65 ans et plus	3%	1%	1%

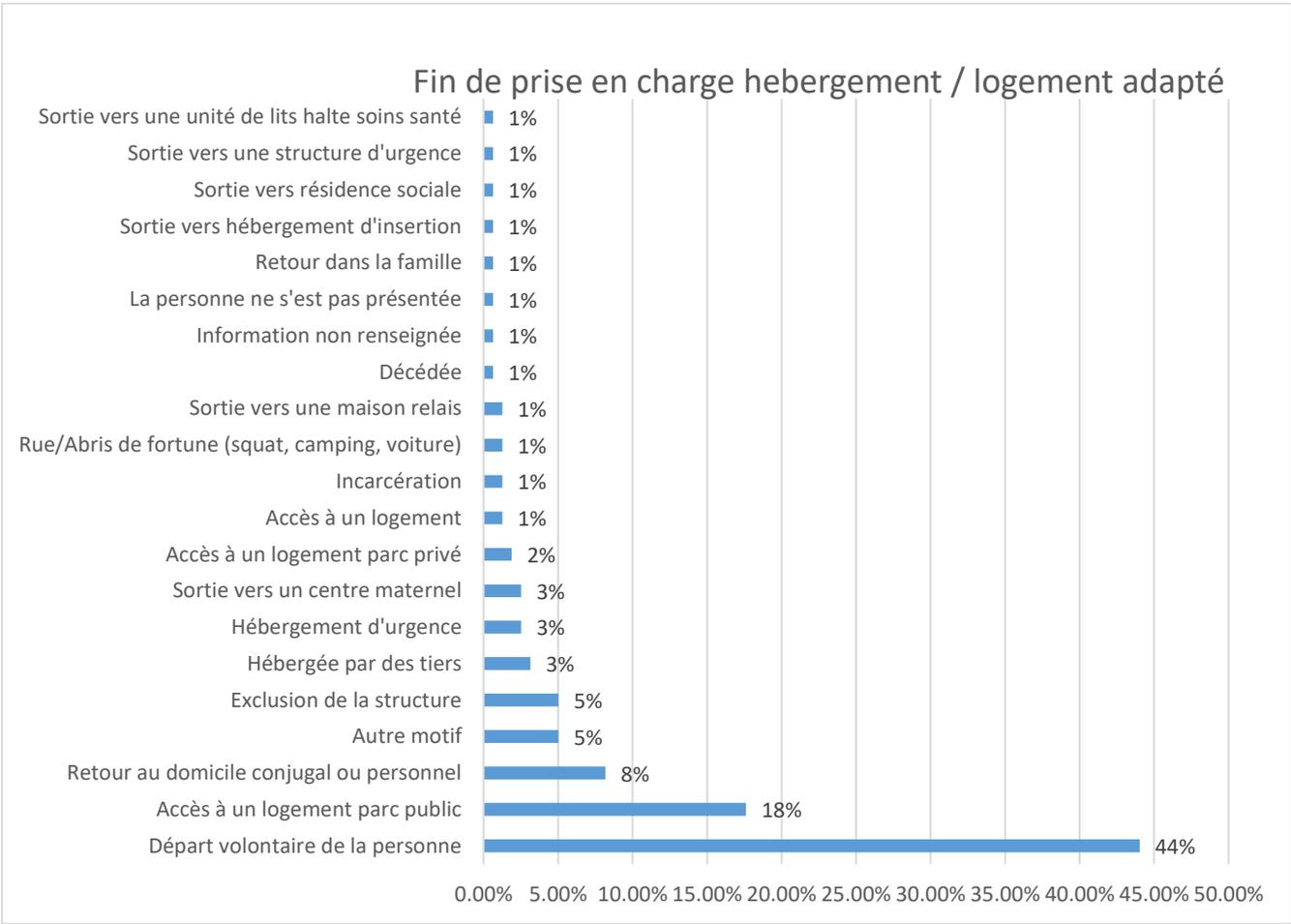
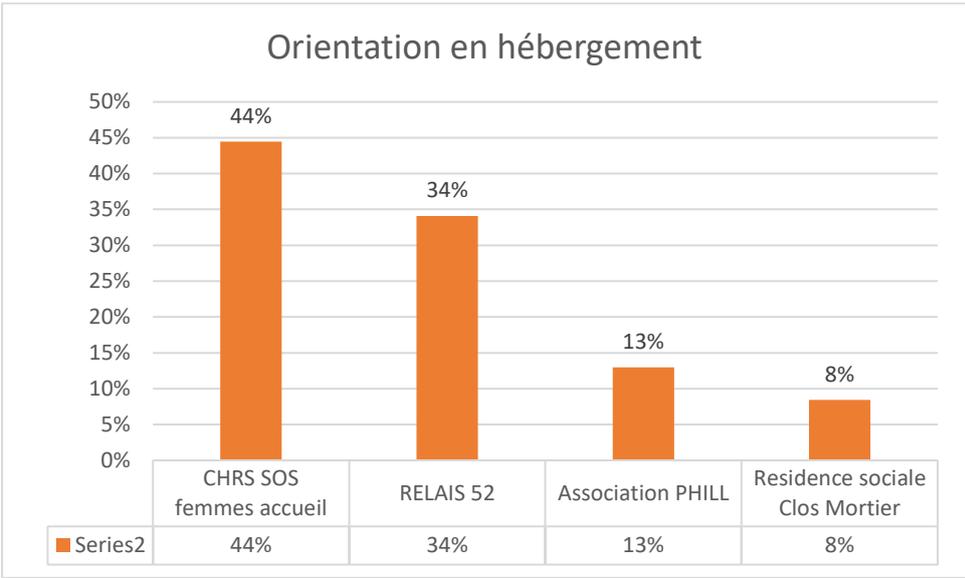
Ressources

Sans ressources	67%
Avec ressources	33%

Types de ressources

RSA	51%
Salaire	24%
AAH	24%
ASS	2%





Nuits hôtelières

55 nuitées pour 18 bénéficiaires

Données relatives à la Commission Orientation Partenariale

Nombre de dossiers étudiés par la commission SIAO

Commission partenariale	Nombre de situation mis sur l'ordre du jour	Nombre de Demandes annulées	Nombre de situations traitées par le SIAO	Nombre de situations étudiées par la commission collégiale
Janvier	32	5	37	21
Février	39	4	43	33
Mars	22	3	25	22
Avril	44	4	48	44
Mai	36	4	40	36
Juin	35	7	42	35
Juillet-Aout	30	2	32	30
Septembre	50	20	70	45
Octobre	41	6	47	41
Novembre	38	9	47	38
Décembre	43	7	50	4
Total	410	71	481	380

Données relatives aux personnes sous-main de justice

Permanence et de demande dans le cadre de la permanence SIAO en Maison d'arrêt (MA)

- 10 entretiens à la permanence SIAO en MA à Chaumont, dont
- 8 dossiers SIAO
- 3 entretiens (information sans demande SIAO).

Demandes SPIP au SIAO52

27 situations SPIP SIAO dont 26 demandes SIAO pour des personnes différentes

Réponses apportées aux demandes :

*Il arrive que plusieurs demandes SIAO soient étudiées pour une même personne

Répartition des demandes SIAO	
Annulation de la Demande SIAO si erreur ou adhésion	7
Refus SIAO	7
Demandes transmises au Phill	4
Demande transmise à SOS FA	0
Demandes transmises à Relais 52	12
Demandes revues en 2022 2023	1
Demande SIAO transmises H DEP	4
Demande Résidence accueil	0
Refus Préfecture	0
	35*

Réponse des structures :

- 4 Demandes SIAO au **Phill** :
2 refus, 1accords de prise en charge, 1 demande en attente

- 12 demandes SIAO à **Relais 52** :
 - 6 Accords dont, 4 personnes qui ne se sont pas présentées et/ou refus de la personne.
 - 5refus
 - 1 réquisition, 1 demandeur décédé,
- 0 demande SIAO à **SOS femme accueil** :
 - 0accord et accueil effectif

Origine des demandes :

Origines des saisines SIAO		
	Hors Département	15 DONT 10 REFUS
	SPIP MA CHAUMONT	10
		25

Glossaire

<u>A.D.A :</u>	Allocation pour demandeur d'asile
<u>A.A.H :</u>	Allocation Adulte Handicapé
<u>A.A.T.M :</u>	Association pour l'accueil des Travailleurs et des Migrants.
<u>A.D.P.J :</u>	Association Départementale Prévention Jeunesse
<u>A.H.I :</u>	Accueil, Hébergement, Insertion.
<u>A.V.D.L :</u>	Accompagnement Vers et Dans le Logement.
<u>ARS :</u>	Agence Régionale Santé
<u>ASE :</u>	Aide Sociale à l'Enfance
<u>ASS :</u>	Allocation spécifique de solidarité
<u>BVCS</u>	Bien Vivre Chez Soi
<u>C.A.D.A :</u>	Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile.
<u>C.A.O :</u>	Centre d'Accueil et d'Orientation.
<u>CAS :</u>	Circonscription d'Action Sociale
<u>CCAS :</u>	Centre Communale d'Action Sociale
<u>CHHM :</u>	Centre Hospitalier de la Haute Marne
<u>C.I.A.S :</u>	Centre Intercommunal d'Action Sociale
<u>C.S.A.P.A :</u>	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.
<u>CAARUD :</u>	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
<u>CCAS :</u>	Centre Communal d'Action Sociale
<u>CHRS :</u>	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
<u>CRPA :</u>	Conseil régional de la participation des accueillis
<u>DDETSPP :</u>	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des populations
<u>D.D.C.S.P.P :</u>	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.
<u>DRJCS :</u>	Direction Régionale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale
<u>HU / HI</u>	Hébergement d'urgence / d'insertion
<u>IAE :</u>	Insertion par l'activité économique
<u>M.D.P.H :</u>	Maison Départementale des Personnes Handicapées.
<u>O.F.I.I :</u>	Office de l'Immigration et de l'Intégration.
<u>OMS :</u>	Organisation Mondiale de la Santé
<u>PJJ :</u>	Protection Judiciaire de la Jeunesse
<u>R.S.A :</u>	Revenu de Solidarité Active.
<u>RGPD :</u>	Règlement Général sur la Protection des Données
<u>S.A.V.S :</u>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.
<u>S.I.A.O :</u>	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation.
<u>S.P.I.P :</u>	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.
<u>SIAO :</u>	Service Intégré d'accueil et d'orientation
<u>T.E.S.F :</u>	Technicienne en Economie Sociale et Familiale.
<u>U.D.A.F :</u>	Union Départementale des Associations Familiales